

Pétition du personnel des EMS

Les personnes soussignées, employées des EMS, demandent aux autorités politiques genevoises, soit au Grand Conseil et au Conseil d'Etat :

Immédiatement

- La suppression de la classe 4, laquelle a visiblement disparu partout ailleurs dans la santé publique et parapublique genevoise et, selon nos informations, également dans l'entier de la fonction publique et du secteur subventionné ;

Dans les meilleurs délais

- La totalité du personnel nécessaire au sens de l'initiative « Pour une meilleure prise en charge des personnes âgées en EMS », acceptée par le peuple en 2007, soit pour les soins 100% du taux PLAISIR, pour le service socio-hôtelier 4.5 postes pour 10 pensionnaires, pour l'animation 6 postes pour 100 pensionnaires et un développement des postes des pluri professionnels de la santé (ergothérapeutes, physiothérapeutes, etc.).
- La mise en place du processus de consultation de l'ensemble du personnel de chaque EMS pour aller dans la nouvelle caisse de pension de l'Etat (CPEG) si elle est plus favorable aux employé-e-s (en application de la loi en vigueur LGEPA).

Nom	Prénom	Fonction	EMS	Mail	Signature

A renvoyer immédiatement à l'un des quatre syndicats ci-dessous, mais **au plus tard d'ici au mardi 23 juin 2015** :

Sit 16, rue des Chaudronniers case postale 3287, 1211 Genève 3

Syna 24, rue Caroline case postale 1512, 1227 Carouge

SSP-VPOD 6, rue Terreaux-du-Temple 1201 Genève

Unia 5, chemin Surinam case postale 288, 1211 Genève 13